CCAS DE-SAINT-ROMAIN-LA MOTTE
PROCÈS VERBAL DU 03 SEPTEMBRE 2026
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Présentes : Laurette COLOMBET – Aurélia MARTINS – Catherine ARTAUD – Sandrine SERVAJEAN – Christelle ROGUE – Mathilde BESSAIRE – Marlène DEBATISSE – Marlène BARRAUD
Absente : Anne-Marie DUCARD
Secrétaire élue pour la durée de la séance : Aurélia MARTINS

Quorum : 5	Présents : 8	Votants : 8

L'an deux mille vingt-six, le trois septembre à vingt heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Romain-la-Motte s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Laurette COLOMBET, après avoir été convoqué le vingt-huit août deux mille vingt-six, conformément à l'article R.123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

1. Approbation du compte-rendu du 09 juin 2026
2. Préparation de la vente de plats à emporter
3. Questions diverses

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 09 JUIN 2026

Madame la Présidente soumet le procès-verbal du 09 juin 2026 au Conseil d'administration qui l'approuve à l'unanimité.

2. PRÉPARATION DE LA VENTE DE PLATS À EMPORTER

Concernant l'organisation de la vente de plats à emporter, plusieurs actions de communication sont prévues :

- Réalisation et distribution des affiches auprès des commerçants du village
- Envoi d'un mail aux associations et aux écoles
- Diffusion et partage de l'information sur le site et sur Facebook
- Envoi d'un mail à l'agent principal ainsi qu'à la correspondante de presse au journal Le Progrès
- Envoi d'un mail au correspondant de presse du journal Le Pays Roannais

Pour la journée du 4 octobre prochain, l'Amicale des conseillers prendra en charge le financement et la gestion de la buvette.

3. QUESTIONS DIVERSES

- **Logo du CCAS** : le logo du CCAS présenté est validé.
- **Règlement du CCAS et aides sociales** : Le service administratif est chargé de retirer temporairement du site de la mairie le règlement intérieur du CCAS et les modalités des aides sociales. Ces documents seront remis en ligne dès que leur nouvelle version aura été rédigée.
- **Repas des aînés** : Un rappel est fait concernant les préparatifs et l'organisation de ce repas prévu le 29 novembre 2026.

Prochaine réunion le 23 septembre 2026 à 20h15.

Affiché et publié le 24 septembre 2026

La Présidente,
Laurette COLOMBET

La secrétaire de séance,
Aurélia MARTINS

CCAS
SAINT ROMAIN LA MOTTE
42640